

PEDAGOGIE

Canadien français vs Canadien-Français

Au Canada, il n'y a aucune uniformité dans l'orthographe du mot *français* qualifiant le nom propre *Canadien*.

Les uns, c'est le plus grand nombre croyons-nous, écrivent *Canadien-français* ; d'autres : *Canadien-Français* ; enfin quelques-uns : *Canadien français* : *La Vérité*, de Québec, et *L'Enseignement Primaire* appartiennent à la dernière catégorie. (1)

Laquelle de ces trois façons d'écrire est la plus rationnelle? Sans vouloir être exclusif, nous sommes d'avis que c'est la dernière : *Canadien français*, sans trait d'union, et le mot français avec un *f* minuscule, car ce mot joue évidemment, dans le cas qui nous occupe, le rôle d'un adjectif.

Ceux qui écrivent *Canadien-français* (avec un trait d'union mais *f* minuscule dans le dernier terme) ne se conforment pas à l'usage voulant que les deux mots formant un nom propre composé commencent chacun par une grande lettre. En écrivant *Canadien-français* tel que ci-haut indiqué, on reconnaît par le fait même que *français* est ici un simple adjectif ; conséquemment le trait d'union est de trop.

Quant aux écrivains qui orthographient *Canadien-Français* comme un nom propre composé, (ce que nous avons souvent fait jusqu'à l'année dernière) ils ne réfléchissent peut-être pas assez au rôle que remplit le mot *français* placé immédiatement après le nom propre *Canadien*. Ce rôle ne saurait être autre que celui d'un adjectif qualificatif. En effet, lorsque l'on dit : les *Canadiens français*, cela signifie : les *Canadiens qui sont d'origine française* ; on comprend facilement que l'adjectif *français* tient lieu de la proposition complétive déterminative : *qui sont d'origine française*.

D'ailleurs, n'écrit-on pas le *Canada français*, en parlant de cette partie de notre pays qui est de fondation française ?

Il est évident que le terme *français* ajouté aux mots *Canada* et *Canadien* est un adjectif, et qu'il faut écrire ce mot comme tous ceux de son espèce.

(1) Dans un livre tout récemment publié à Québec : *Le Séminaire de Nicolet. — Fêtes du Centenaire*, par M. J.-E. Prince, pages 129 et 139, nous avons remarqué les mots *Canadiens français*, sans trait d'union.

Nous avons constaté la même chose dans le journal le *Manitoba*, du 30 janvier, et dans le *Propagateur*, de Montréal, janvier 1904, pages 4 et 5. C'est M. l'abbé Elie-J. Auclair, ptre, qui, dans la chronique mensuelle de cette revue, écrit *Canadien français*.